

Journal de bord de la convention 2008

Lille les 16 - 17 - 18 octobre 2008

Concurrence et compétitivité

La prochaine Convention Nationale se tiendra à Lille des 16 au 18 octobre 2008. Retenez d'ores et déjà ces dates sur vos agendas.

Le Barreau de Lille après sa brillante élection comme ville organisatrice se mobilise au côté du Conseil National des Barreaux pour l'organisation de cette convention.

L'Association Convention Nationale 2008 des Avocats composée pour moitié de membres de Conseil National des Barreaux et des membres désignés par le Bâtonnier de Lille est constituée ; les appels d'offre pour la gestion des inscriptions et des hôtels ainsi que pour la régie publicitaire sont lancés ; le comité de pilotage à Lille a été créé...

Le Comité scientifique chargé de superviser les travaux de la Convention s'est déjà réuni pour commencer à décliner sous tous ses différents aspects et organiser la réflexion autour du thème de cette Convention qui sera : **CONCURRENCE ET COMPETITIVITE.**

L'Europe sera au cœur de cette Convention à laquelle participeront les autres Barreaux Européens.

Des ateliers de formation continue seront organisés autour des principales spécialisations de notre Profession : droit des personnes, droit de l'immobilier, droit pénal, droit fiscal, droit des sociétés, droit social etc., et l'organisation et le fonctionnement de nos cabinets d'Avocats, en présence des meilleurs spécialistes et en collaboration avec les éditeurs juridiques.

Le rendez vous de notre Profession à ne surtout pas manquer !

Marie-Aimée Peyron
membre du Bureau du Conseil National des Barreaux
et **Thierry Wickers**
Vice-président du Conseil National des Barreaux

Interview

de Bertrand Debosque,
bâtonnier du
barreau de Lille



Vous avez été élu récemment à la tête du Barreau de Lille et donc repris le flambeau de l'accueil de la Convention des avocats en octobre 2008. Quel est l'enjeu de cette manifestation dans le cadre de votre bâtonnat ?

A mon sens, la fonction de bâtonnier est avant tout de répondre aux préoccupations de mes confrères lillois. Ils m'ont élu à la tête du Barreau pour être chaque jour à leurs côtés et c'est ce à quoi je m'attache depuis bientôt deux mois.

Mais je ne saurais oublier que le rôle du bâtonnier est également d'assurer le rayonnement de son barreau pour mieux le faire découvrir aux confrères extérieurs, mais aussi à tous les acteurs qui font la vie juridique, économique et sociale. J'ai à cœur de faire partager le sens de l'accueil et l'hospitalité de mon barreau, de notre région. La Convention 2008 m'en donne l'occasion et c'est pourquoi je la conçois comme l'un des enjeux majeurs de ces deux prochaines années. C'est une chance pour notre barreau, pour notre ville, et pour notre région que d'accueillir la Convention nationale des Avocats les 16, 17 et 18 octobre 2008.

Quelle image de votre Barreau souhaitez-vous laisser grâce à la Convention ?

Bien évidemment, l'image du Barreau le plus accueillant ! Lyon en 1999, Nice en 2002 et dernièrement, Marseille en

2005, ont donné à chaque fois une dimension plus grande à la Convention Nationale. L'enjeu est d'amener celle-ci encore plus haut tant par le nombre de participants que par la qualité des interventions. Il est vrai qu'après le succès de la dernière édition à Marseille, j'ai bien conscience qu'accroître son pouvoir d'attraction et vouloir faire mieux, c'est placer la barre très haut. Mais nous y parviendrons !

Quel message la Convention de Lille doit-elle transmettre, selon vous, aux avocats ?

Je souhaiterais montrer aux avocats que les métiers du droit représentent un champ immense dont on n'a pas fini de mesurer l'étendue. Permettez-moi d'utiliser une métaphore : imaginez un agriculteur qui connaît ses outils, ses bâtiments mais qui, ne sachant pas que la plaine est si grande, laboure toujours la même parcelle de terre. C'est un peu la même chose pour notre profession ; le terrain est immense : notre métier peut revêtir tellement de formes et pratiques, offrir des visages si différents du conseil jusqu'au contentieux en passant par la médiation... Je veux que mes confrères prennent conscience de toutes ces perspectives et de tous ces champs qui s'ouvrent devant eux. La Convention de 2008 doit notamment permettre cette prise de conscience.

Comment travaillez-vous en amont de la Convention avec le Conseil National des Barreaux ?

L'Ordre des avocats au Barreau de Lille et le Conseil National des Barreaux travaillent déjà « main dans la main » pour offrir à ce rassemblement la plus grande qualité de formations et d'accueil.

De nombreuses réunions ont eu lieu ou sont d'ores et déjà programmées avec le Conseil National.

A notre niveau, nous avons constitué un comité de pilotage autour de treize membres tous impliqués dans la réussite du projet. Chacun mobilise toutes ses compétences et son savoir-faire au service de cet événement unique dans l'histoire de notre Barreau.

Et dans un souci constant d'efficacité et de qualité, cinq groupes travaillant sur les points centraux de l'organisation ont d'ores et déjà été créés et se réunissent une à deux fois par mois.

Toute cette énergie a pour seul but, croyez le bien, de servir les confrères et de leur offrir l'opportunité de participer à un rassemblement riche d'enseignements, mais aussi de fêtes, dans la plus grande tradition d'hospitalité et d'accueil des gens du Nord ●